

SRL

Comptes annuels au 31-12-2018

Données de l'entreprise	
Siège à	
Code Fiscal	
Numéro Rea	
P.I.	
Capital Social Euro	
Forme juridique	SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE (SRL)
Secteur d'activité prévalent	
Société en liquidation	
Société à associé unique	
Société soumise à d'autres activités de direction et coordination	
Appartenance à un groupe	

BILAN

31-12-2018 31-12-2017

Bilan

Actif

B) Immobilisations

I. Incorporelles

II. Corporelles

III. Financières

Total Immobilisations (B)

C) Actif circulant

I. Stocks

II. Créances

Exigibles avant l'exercice suivant

Impôts anticipés

Total créances

III. Activités financières qui ne constituent pas
d'immobilisations

IV. Disponibilités liquides

Total actif circulant (C)

D) Charges constatées d'avance et Produits à rattacher à
l'exercice

Total actif circulant

Passif

A) Capitaux propres

I. Capital

IV. Réserve légale

VI. Autres réserves

IX. Bénéfice (perte) de l'exercice

Total des capitaux propres

C) Pour prévoyance (TFR)

D) Dettes

Exigibles avant l'exercice suivant

Exigibles après l'exercice suivant

Total dettes

E) Charges à rattacher à l'exercice et produits constatés d'avance

Total passif

Autres réserves

Réserve extraordinaire
 Différence d'arrondissement à l'unité d'Euro (1)

Compte de résultat 31/12/2018 31/12/2017

A) Valeur de la production

- 1) Produits des ventes et des prestations
- 2) 3) Variation des stocks de produits en cours de production, intermédiaires et finis et des travaux en cours sur commande
- 3) Variation des travaux en cours sur commande
- 5) Autres produits :
- Autres
 - Total autres produits
- Valeur totale de la production

B) Coûts de la production

- 6) Pour matières premières, accessoires, de consommation et marchandises
- 7) Pour services
- 8) Pour l'utilisation de biens de tiers
- 9) Pour le personnel
- a) Salaires
 - b) Charges sociales
 - c) d),e)Prévoyance (TFR) (légale), autres coûts du personnel
 - c) Prévoyance (TFR)
 - e) Autres coûts
- Total coûts pour le personnel
- 10) Amortissements et dépréciations
- a),b)c) amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles, autres dépréciations
 - a) Amortissements des immobilisations incorporelles
 - b) Amortissements des immobilisations corporelles
- Total amortissements et dépréciations
- 11) Charges diverses de gestion

Coûts totaux de la production

Différence entre valeur et coûts de la production (A-B)

C) Gains et charges financiers

16) Autres gains financiers :

b),c) de titres inscrits dans les immobilisations qui ne constituent pas des participations et de titres inscrits dans l'actif circulant qui ne constituent pas des participations

b) de titres inscrits dans les immobilisations qui ne constituent pas des participations

d) gains divers des précédents :

- autres

Total des gains divers des précédents

Total autres gains financiers

17) Intérêts et autres charges financières

- vers sociétés contrôlées

- autres

Total intérêts et autres charges financières

17-bis) Bénéfices et pertes de change

Total gains et charges financiers (15+16-17+-17bis)

Résultat avant impôts (A-B±C±D)

20) Impôts sur le revenu d'exercice, courants, différés et anticipés

Impôts courants

Impôts différés et anticipés

Total des Impôts sur le revenu d'exercice, courants, différés et anticipés

21) Bénéfice (perte) de l'exercice

Annexe aux comptes annuels au 31/12/2018

Annexe, part initiale

Messieurs les actionnaires,

Les présents comptes annuels, soumis à votre examen et à votre approbation, mettent en évidence un bénéfice d'exercice égal à Euros .

Activités menées

Votre Société, comme vous le savez, exerce sa propre activité dans le secteur du bâtiment où elle œuvre dans le domaine de la construction d'immeubles d'habitation.

Faits importants en cours de l'exercice

Comme déjà anticipé dans les comptes annuels précédents, dans le courant de 2018, vu le nombre considérable de contrats conclus et à conclure en France, une organisation stable a été créée au-delà des Alpes, avec siège à Nice. Parallèlement, à l'établissement stable a été attribué un code identifiant fiscal dénommé SIRET qui correspond au code fiscal italien. Cela a rendu nécessaire recourir à la prorogation du délai d'approbation de 180 jours du Bilan d'Exercice, se retrouvant entre les cas que le Législateur statue pour pouvoir bénéficier de la prorogation les situations liées à des changements significatifs de caractère organisationnel.

Critères de formation

Les présents comptes annuels ont été rédigés en forme abrégée puisque sont remplies les conditions dont à l'art. 2435bis, 1° alinéa du Code Civil ; la Relation sur la gestion n'a donc pas été rédigée. En complément de l'information nécessaire on précise en ce siège qu'aux sens de l'art. 2428 points 3) et 4) C.C. il n'existe pas ni actions propres ni actions ou quotes-parts de sociétés mères possédées par la société même par le biais de société fiduciaire ou par personne interposée et que ni actions propres ni actions ou quotes-parts de sociétés mères ont été acquises et/ou vendues par la société, dans le cours de l'exercice, même par l'intermédiaire de société fiduciaire ou par personne interposée.

L'établissement stable, souvent définie branch, résulte dotée d'une autonomie inférieure par rapport au cas d'une société participée étrangère, d'où il résulte, aux fins du traitement des présents comptes annuels, qu'il a été nécessaire inclure dans celui-ci la situation économique et financière globale réalisée donc aussi bien en Italie qu'en France.

Principes de rédaction

(Réf. art. 2423, et art. 2423-bis C.c.)

L'évaluation des postes des comptes annuels a été faite en s'inspirant aux critères généraux de prudence et compétence, dans la perspective de la continuation de l'activité.

L'application du principe de prudence a comporté l'évaluation individuelle des éléments

composants chaque poste de l'actif ou du passif, pour éviter compensations entre pertes qui devaient être reconnues et bénéfiques à ne pas reconnaître puisqu'ils n'ont pas été réalisés.

Conformément au principe de compétence, l'effet des opérations et des autres événements a été comptabilisé et attribué à l'exercice auquel telles opérations et événements se réfèrent, et non pas à celui où se concrétisent les relatifs mouvements de numéraire (encaissements et paiements).

En application au principe de l'importance relative n'ont pas été respectées les obligations en matière d'importance relative, évaluation, présentation et information quand la leur application avait des effets insignifiants afin de donner une représentation véridique et correcte.

La continuité d'application des critères d'évaluation au fil du temps représente un élément nécessaire aux fins de la comparabilité des comptes annuels de la société dans les différents exercices.

Cas exceptionnels ex art. 2423, cinquième alinéa, du Code Civil

(Réf. Art. 2423, cinquième alinéa, C.c.)

Il n'a pas eu lieu de cas exceptionnels qui aient nécessité le recours à dérogations visées à l'art. 2423 alinéa 5 du Code Civil.

Critères d'évaluation appliqués

(Réf art.2426, premier alinéa, C.c.)

Immobilisations

Incorporelles

Elles sont inscrites au coût historique d'acquisition et présentées après déduction des amortissements effectués au cours des exercices et imputés directement à chaque poste.

Les coûts d'installation et d'agrandissement et de développement avec utilité pluriannuelle ont été inscrits dans l'actif et amortis dans une période non supérieure à cinq ans. Les coûts de développement sont amortis systématiquement selon leur vie utile : dans les cas exceptionnels dans lesquels il n'est pas possible d'en estimer de façon fiable la vie utile, ceux-ci sont amortis dans une période non supérieure à cinq ans.

Corporelles

Elles sont inscrites au coût d'achat ou de production et rectifiées par les correspondants fonds d'amortissement.

Dans la valeur d'inscription aux comptes annuels il a été tenu compte des charges accessoires et des coûts supportés pour l'utilisation de l'immobilisation, emmenant à la réduction du coût les remises commerciales et les remises en espèces d'un montant important.

Les dotations aux amortissements, imputées au compte de résultat, ont été calculées selon l'utilisation, la destination et la durée économique-technique des actifs, sur la base du critère de la résiduelle possibilité d'utilisation, critère que nous avons considéré bien représenté par les suivants taux, non modifiés par rapport à l'exercice précédent et réduits à la moitié dans

l'exercice d'entrée en fonction du bien :

Type de bien	% Amortissement
Installations et équipements	
Équipements	
Meubles et décorations	
Autres biens	

Dans le cas où, indépendamment de l'amortissement déjà comptabilisé, résulte une perte durable de valeur, l'immobilisation est en conséquence dépréciée. Si dans des exercices successifs les conditions de dépréciation ne sont pas remplies la valeur originale rectifiée des seuls amortissements est rétablie.

Créances

La comptabilisation initiale du crédit est effectuée à la valeur de la réalisation supposée. Les créances sont effacées des comptes annuels quand les droits contractuels sur les flux financiers dérivant de la créance cessent d'exister ou bien dans le cas dans lequel ont été transférés tous les risques inhérents à la créance objet de rebus.

Dettes

Sont relevées à leur valeur nominale, modifiée en occasion de retours de ou rectifications de facturation.

Charges constatées d'avance et Produits à rattacher à l'exercice

Ils ont été déterminés selon le critère de l'effective compétence temporelle de l'exercice. Pour les charges constatées d'avance et les produits à rattacher à l'exercice de durée pluriannuelle ont été vérifiées les conditions qui en avaient déterminé l'inscription originaire, adoptant, si nécessaire, les variations appropriées.

Stocks

Les travaux en cours sur commande sont inscrits sur base du critère du pourcentage d'achèvement ou de l'état d'avancement : les coûts, les produits et la marge de la commande sont reconnus en fonction de l'avancement de l'activité productive.

Titres

Les titres immobilisés, destinés à rester dans le portefeuille de la société jusqu'à leur échéance naturelle, sont inscrits au coût d'achat et sont relevés quand la remise du titre a lieu (cd date règlement).

Participations

Les participations inscrites dans l'actif circulant, ne constituant pas un investissement durable, sont évaluées au plus bas entre le coût d'achat et la valeur de réalisation qui ressort du cours

du marché.

Fonds « TFR »

Représente le débit effectif maturé envers les employés conformément à la loi et aux contrats de travail en vigueur, considérant toute forme de rémunération ayant un caractère continu. Le fonds correspond au total de chaque indemnité maturée en faveur des employés à la date de clôture du bilan, au nets des acomptes versés, et est égale à ce qui aurait été versé aux employés dans l'hypothèse de cessation du rapport de travail en telle date.

Impôts sur le revenu

Les impôts sont provisionnés selon le principe de compétence ; ils représentent donc :

- * les provisions pour impôts liquidés ou à liquider pour l'exercice, déterminés selon les pourcentages et les normes en vigueur.
- * le total des impôts différés ou payés de façon anticipée en relation à des différences temporaires apparues ou annulées dans l'exercice ;

L'ires différée et anticipée est calculée sur les différences temporaires entre les valeurs des activités et des passivités déterminées selon des critères civils et les valeurs fiscales correspondantes exclusivement en référence à la société.

L'irap courante, différée et anticipée est déterminée exclusivement en référence à la société.

Reconnaissance des produits

Les produits pour ventes de biens sont reconnus au moment du transfert des risques et des bénéfices, qui normalement s'identifie avec la livraison ou l'expédition des biens.

Les produits de nature financière et ceux résultant de prestations de services sont identifiés en fonction de la compétence temporelle.

Les produits et les gains, les coûts et les charges relatifs aux opérations en devise sont déterminés au change courant à la date où la relative opération est effectuée.

Annexe, actifs

Immobilisations

Mouvements des immobilisations

Il est fourni le détail des mouvements des immobilisations, informations qui seront mieux définies dans la suite de la présente annexe.

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total immobilisations
Valeur début d'exercice				

Coût				
Amortissements (Fonds amortissements)				
Valeur de bilan				
Variations dans l'exercice				
Augmentations pour acquisitions				
Reclassifications (de la valeur du bilan)				
Amortissement de l'exercice				
Autres variations				
Total variations				
Valeur de fin exercice				
Coût				
Amortissements (fonds amortissement)				
Valeur de bilan				

Immobilisations incorporelles

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Mouvements des immobilisations incorporelles

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n. 2, C.c.)

	Coûts d'installation et agrandissement	Coûts de développement	Autres immobilisations incorporelles	Total immobilisations incorporelles
Valeur début d'exercice				
Coût				
Amortissements (Fonds amortissements)				
Valeur de bilan				
Variations dans l'exercice				
Amortissement de l'exercice				
Total variations				
Valeur de fin exercice				
Coût				
Amortissements (fonds amortissement)				
Valeur de bilan				

Immobilisations corporelles

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

Mouvements des immobilisations corporelles
(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.2, C.c.)

	Installations et équipements	Equipements industriels et commerciaux	Autres immobilisations corporelles	Immobilisations corporelles en cours et acomptes	Total immobilisations corporelles
Valeur de début d'exercice					
Coût					
Amortissements (Fonds amortissement)					
Valeur de bilan					
Variations dans l'exercice					
Augmentations pour acquisitions					
Reclassifications (de la valeur de bilan)					
Amortissement de l'exercice					
Autres variations					
Total variations					
Valeur de fin exercice					
Coût					
Amortissements (Fonds amortissement)					
Valeur de bilan					

Immobilisations financières

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

Mouvements de participations, autres titres et instruments financiers dérivés actifs immobilisés

	Autres titres
Valeur de début exercice	

Coût	
Valeur de bilan	
Variations dans l'exercice	
Augmentations pour acquisitions	
Total variations	
Valeur de fin d'exercice	
Coût	
Valeur de bilan	

Variations et échéance des créances immobilisées

	Valeur de début exercice	Valeur de fin exercice	Quote-part à échéance après l'exercice
Créances immobilisées vers autres			
Total créances immobilisées			

Répartition des créances immobilisées par zone géographique

La répartition des créances au 31/12/2018 selon la zone géographique est reportée dans le tableau suivant (article 2427, premier alinéa, n.6, C.c.).

Zone géographique	Créances immobilisées vers autres	Total créances immobilisées
Italie		
Total		

Valeur des immobilisations financières

Autres titres

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Les variations intervenues dans l'exercice sont les suivantes.

Description	Augmentations pour acquisitions	Reclassements	Réévaluations	Dépréciations	Autres variations	Fair Value
Titres à caution						
Titres en garantie						
Autres						
F.ds Dépréciation titres						

immobilisés						
Arrondissement						
Total						

Actif circulant

Stocks

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

Les critères d'évaluation adoptés sont inchangés par rapport à l'exercice précédent et motivés dans la première partie de la présente Annexe.

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice
Travaux en cours sur commande			
Total stocks			

Créances inscrites dans l'actif circulant

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

Variations et échéance des créances inscrites dans l'actif circulant

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice	Quote-part à échéance avant l'exercice
Créances vers clients inscrits dans l'actif circulant				
Créances fiscales inscrites dans l'actif circulant				
Activités pour impôts anticipés inscrites dans l'actif circulant				
Créances vers autres inscrites dans l'actif circulant				
Total créances inscrites dans l'actif circulant				

Les impôts anticipés pour Euro _____ sont relatifs à des différences temporaires

déductibles pour une description de celles-ci on renvoie au paragraphe relatif dans la dernière partie de la présente annexe.

Répartition des créances inscrites dans l'actif circulant par zone géographique

La répartition des créances au 31/12/2018 selon la zone géographique est reportée dans le tableau suivant (article 2427, premier alinéa, n. 6, C.c.).

Zone géographique	Italie	France	Total
Créances vers clients inscrits dans l'actif circulant			
Créances fiscales inscrites dans l'actif circulant			
Activités pour impôts anticipés inscrites dans l'actif circulant			
Créances vers autres inscrites dans l'actif circulant			
Total créances inscrites dans l'actif circulant			

Activités financières qui ne constituent pas des immobilisations

Variations des activités financières qui ne constituent pas des immobilisations

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

	Variations dans l'exercice	Valeur de fin exercice
Autres participations non immobilisées		
Total activités financières qui ne constituent pas des immobilisations		

Disponibilités liquides

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice
Dépôts bancaires et postaux			
Argent et autres valeurs en caisse			
Total disponibilités liquides			

Le solde représente les disponibilités liquides et l'existence de numéraire et de valeurs à la date de clôture de l'exercice.

Charges constatées d'avance et Produits à rattacher à l'exercice

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Mesurent gains et charges dont la compétence est anticipée ou différée par rapport à la manifestation numéraire et/ou documentaire ; ceux-ci ne tiennent pas compte de la date de paiement ou encaissement des relatifs gains et charges, communs à deux ou plus exercices et répartissables en raison dans le temps.

Même pour tels postes, les critères adoptés dans l'évaluation et dans la conversion des valeurs exprimées en devise étrangère sont reportés dans la première partie de la présente annexe.

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice
Charges constatées d'avance			
Total produits à rattacher à l'exercice et charges constatées d'avance			

Annexe, passifs et capitaux propres

Capitaux propres

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, nn. 4, 7 et 7-bis, C.c.)

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Variations dans les postes des capitaux propres

	Valeur de début exercice	Destination du résultat de l'exercice précédent	Résultat d'exercice	Valeur de fin exercice
		Autres destinations		
Capital				
Réserve légale				
Autres réserves				
Réserve extraordinaire				
Diverses autres réserves				

Total autres réserves				
Bénéfices (pertes) de l'exercice				
Total				

Disponibilité et utilisation des capitaux propres

Les postes des capitaux propres sont ainsi distingués selon l'origine, la possibilité d'utilisation, la possibilité de distribution et l'utilisation effectuée dans les trois exercices précédents (article 2427, premier alinéa, n. 7-bis, C.c.)

	Montant	Possibilité d'utilisation
Capital		
Réserve de prime des actions		
Réserves de réévaluation		
Réserve légale		
Réserve statutaire		
Autres réserves		
Réserve extraordinaire		
Réserve de dérogation ex article 2423 code civil		
Réserve actions ou quotes-parts de la société mère		
Réserve de réévaluation des participations		
Versements en compte augmentation de capital		
Versements en compte future augmentation de capital		
Versements en compte capital		
Versements à couverture pertes		
Réserve de réduction capital social		
Réserve excédent de fusion		
Réserve sur bénéfices sur changes non réalisés		
Réserve de régularisation bénéfices en cours		
Total autres réserves		
Réserve pour opérations de couverture des flux financiers attendus		
Bénéfices portés à nouveau		
Réserve négative pour actions propres en portefeuille		
Total		

Légende A : pour augmentation de capital ; B : pour couverture pertes ; C : pour distribution aux associés ; D : pour autres obligations statutaires ; E : autre

précédent					
A la clôture de l'exercice courant					

Traitement de fin de rapport de travail subordonné

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.4, C.c.)

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

	Traitement de fin de rapport de travail subordonné
Valeur de début exercice	
Variations dans l'exercice	
Provision dans l'exercice	
Utilisation dans l'exercice	
Total variations	
Valeur de fin exercice	

Le fonds provisionné représente l'effective dette de la société au 31/12/2018 vers les employés en force à telle date, au net des avances versées.

Dettes

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.4, C.c.)

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Variations et échéance des dettes

L'expiration des dettes est ainsi divisée (article 2427, premier alinéa, n. 6, C.c.).

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice	Quote-part à échéance avant la fin d'exercice	Quote-part à échéance après exercice
Dettes vers banques					
Acomptes					
Dettes vers fournisseurs					
Dettes fiscales					
Dettes vers instituts de prévoyance et de sécurité sociale					
Autres dettes					
Total dettes					

Le solde de la dette vers banques au 31/12/2018, compréhensif des emprunts passifs, exprime l'effective dette pour capital, intérêts et charges accessoires cumulés et exigibles.

Le poste « Acomptes » accueille les avances reçues par les clients relatives à fournitures de biens et services pas encore effectuées ; tel poste est compréhensif des acomptes avec ou sans fonction d'arrhes, pour opérations de cession d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières.

Les « dettes vers fournisseurs » sont inscrites au net des remises commerciales ; les remises caisse sont par contre relevées au moment du paiement.

Le poste « Dettes fiscales » accueille seulement les passifs pour impôts certains et déterminés, étant les passifs pour impôts probables ou incertains dans le montant ou dans la date de survenance, c'est-à-dire pour impôts différés, inscrits dans le poste B.2 du passif (Fonds impôts).

Dans le poste dettes fiscales sont inscrites les dettes pour impôt IRES égales à Euro _____, au brut des retenues d'acompte subies, égale à Euro _____, et des crédits d'impôts compensables. Entre autres, sont inscrites dettes pour impôt IRAP égales à Euro _____.

Il n'existe pas de variations significatives dans la consistance du poste « Dettes fiscales ».

Dettes de durée supérieure aux cinq ans et dettes assistées par des garanties réelles sur biens sociaux

	Dettes non assistées par des garanties réelles	Total
Montant		

	Dettes non assistées par des garanties réelles	Total

Dettes vers banques		
Acomptes		
Dettes vers fournisseurs		
Dettes fiscales		
Dettes vers institutions de prévoyance et de sécurité sociale		
Autre dettes		
Total dettes		

Charges à rattacher à l'exercice et produits constatés d'avance

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

	Valeur de début exercice	Variation dans l'exercice	Valeur de fin exercice
Charges à rattacher à l'exercice			
Total charges à rattacher à l'exercice et produits constatés d'avance			

Ils représentent les écritures de liaison de l'exercice comptabilisés avec le critère de la compétence temporaire.

Compte de résultat

Valeur de la production

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
---------------------	---------------------	------------

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Produits ventes et prestations			
Variations stocks produits			
Variations travaux en cours sur commande			

Augmentations immobilisations pour travaux internes			
Autres produits et gains			
Total			

Répartition des produits des ventes et des prestations par catégorie d'activité

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n. 10, C.c.)

Catégorie d'activité	Valeur exercice courant
Prestations de services et vente de biens accessoires	
Total	

Répartition des produits des ventes et des prestations par zone géographique

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n. 10, C.c.)

Zone géographique	Valeur exercice courant
Italie	
France	
Total	

Coûts de la production

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Matières premières, accessoires et marchandises			
Services			
Utilisation de biens de tiers			
Salaires			
Charges sociales			
Traitement de fin de rapport			
Traitement pension et similaires			
Autres coûts du personnel			
Amortissement immobilisations incorporelles			
Amortissement immobilisations corporelles			
Autres dépréciations des immobilisations			
Dépréciations créances actif circulant			
Variation stocks matières premières			
Provision pour risques			

Autres provisions			
Charges diverses de gestion			
Total			

Coûts pour le personnel

Le poste comprend l'entière dépense pour le personnel salarié y comprises les améliorations de mérite, passage de catégorie, « scatti di contingenza », coût des congés non pris et provisions prévues par la loi et les contrats collectifs.

Amortissement des immobilisations corporelles

Concernant les amortissements on spécifie que ceux-ci ont été calculés sur la base de la durée utile de l'actif et de son exploitation dans la phase productive.

Gains et charges financiers

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Description	31/12/2018	31/12/2017	Variations
De participation			
De créances inscrites dans les immobilisations			
De titres inscrits dans les immobilisations			
De titres inscrits dans l'actif			
Gains différents des précédents (Intérêts et autres charges financières)			
Bénéfices (pertes) sur changes			
Total			

Autres produits financiers

Description	Contrôlées	Liées	Sociétés mères	Soumises au contrôle des sociétés mères	Autres	Total
Intérêts sur obligations						
Intérêts sur titres						
Intérêts bancaires et postaux						
Intérêts sur financements						
Intérêts sur crédits commerciaux						

Autres produits						
Arrondissement						
Total						

Impôts sur le revenu d'exercice, courants, différés et anticipés

Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations

Impôts	Solde au 31/12/2018	Solde au 31/12/2017	Variations
Impôts courants :			
IRES			
IRAP			
Impôts de substitution			
Impôts relatifs à des exercices antérieurs			
Impôts différés (anticipés)			
IRES			
IRAP			
Produits (charges) d'adhésion au régime de consolidation fiscale/transparence fiscale			
Total			

Ont été inscrits les impôts de compétence de l'exercice.

Ci de suite on expose le rapprochement entre la charge théorique résultant des comptes annuels et la charge fiscale théorique.

Rapprochement entre charge fiscale des comptes annuels et charge fiscale théoriques (IRES)

Description	Valeur	Impôt
Résultat avant les impôts		
Charge fiscale théorique (%)		
Différences temporaires déductibles dans les exercices successifs		
Manutentions excédant la limite de 5%		
Total		
Différences qui ne se répercuteront pas dans les exercices successifs		
Impôts non déductibles		
Frais moyens de transport partiellement déductibles		
Restauration		

Frais de représentation		
Autres variations en augmentation		
Majoration amortissements		
Total		
Imposable fiscal		
Impôts courant sur le revenu de l'exercice		

Détermination de l'imposable IRAP

Description	Valeur	Impôts
Différence entre valeur et coûts de la production		
Quote-part de la valeur de la production relative à des activités extérieures		
Ultérieure déduction		
Imposable Irap		
IRAP courant pour l'exercice		

Aux sens de l'article 2427, premier alinéa n.14, C.c. on met en évidence les informations demandées sur la fiscalité différée et anticipée :

Fiscalité différée/anticipée

Les impôts anticipés ont été comptabilisés puisqu'il existe la certitude raisonnable de l'existence, dans les exercices dans lesquels se répercuteront les différences temporaires déductibles, sous couvert desquels ont été inscrits les impôts anticipés, d'un revenu imposable non inférieur au montant des différences qui s'annuleront.

Les principales différences temporaires qui ont comporté la comptabilisation des impôts différés et anticipés sont indiquées dans le tableau suivant avec les effets relatifs.

Comptabilisation des impôts différés et anticipés et effets consécutifs

	Exercice 31/12/2018 Montant des différences temporaires IRES	Exercice 31/12/2018 Effet fiscal IRES	Exercice 31/12/2018 Montant des différences temporaires IRAP	Exercice 31/12/2018 Effet fiscal IRAP	Exercice 31/12/2017 Montant des différences temporaires IRES	Exercice 31/12/2018 Effet fiscal IRES	Exercice 31/12/2017 Montant des différences temporaires IRAP	Exercice 31/12/2018 Effet fiscal IRAP
Impôts anticipés :								
Manutentions								
Reprise quote-part manut.								

Années précédentes								
Total								
Impôts différés (anticipés) nets								

Comptabilisation des impôts différés et anticipés et effets consécutifs

	IRES
A) Différences temporaires	
Total différences temporaires déductibles	
Total différences temporaires imposables	
Différences temporaires nettes	
B) Effets fiscaux	
Fonds impôts différés (anticipés) en début d'exercice	
Impôts différés (anticipés) de l'exercice	
Fonds impôts différés (anticipés) à fin exercice	

Annexe au bilan, autres informations

Données sur l'occupation

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.15, C.c.)

Le personnel moyen de l'entreprise, réparti par catégorie, a subi, par rapport au précédent exercice, les variations suivantes.

Personnel	31/12/2018	31/12/2017	Variations
Dirigeants			
Cadres			
Employés			
Ouvriers			
Autres			
Total			

Le contrat national de travail appliqué est celui du secteur de l'artisanat du bâtiment.

Détails sur les autres instruments financiers émis par la société

Informations relatives au fair value des instruments financiers dérivés

(Réf. Art. 2427-bis, premier alinéa, n.1, C.c.)

La société n'a pas d'instruments financiers dérivés.

Informations sur les opérations avec parties liées

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.22-bis, C.c.)

La société n'a pas mis en place des opérations avec des parties liées.

Informations sur les accords ne résultant pas dans le bilan

(Réf. Art. 2427, premier alinéa, n.22-ter, C.c.)

La société n'a pas mis en place d'accords ne résultant pas au Bilan.

Proposition de destination des bénéfices ou de couverture des pertes

Il est proposé à l'Assemblée de destiner ainsi le résultat de l'exercice :

Perte d'exercice au 31/12/2018	Euro	
5% à réserve légale	Euro	
A réserve extraordinaire	Euro	
A dividendes	Euro	

La présente annexe est rédigée selon ce qui est prévu par le Code Civil et par les principes comptables. Pour répondre aux obligations de publication dans le Registre des Entreprises, une fois approuvée, elle sera convertie au format XBRL ; donc quelques variations formelles nécessaires pourraient être mises en place pour rendre telle annexe compatible avec le format pour le dépôt.

Les présents Comptes Annuels, composé de Bilan, Compte de résultat et Annexe, représentent de façon exacte et correcte la situation patrimoniale et financière ainsi que le résultat économique de l'exercice et correspondent aux conclusions des écritures comptables.

Administrateur Unique

Déclaration de conformité des Comptes Annuels

Je soussigné _____ aux sens de l'art.47 du d.p.r. n. 445/2000, déclare que le

v.2.9.5

document informatique en format xbrl contenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe est conforme aux documents originaux correspondants déposés auprès de la société.

Date, _____